## CSEE DO Grand Nord Est N°3 de Janvier 2020



**edito**

La France n’a jamais été aussi riche. 60 milliards d’€ de dividendes distribués aux actionnaires des groupes du CAC 40 en 2019.

Avec Engage 2025, la stratégie d’Orange n’a pour but que de satisfaire toujours plus les marchés financiers. Notre entreprise va connaître un nouveau plan d’économie drastique qui va engendrer de facto son lot de suppressions d’emplois.

La raison d’être d’Orange se résumerait-elle à ne générer que des bénéfices au profit des actionnaires et, pour ce faire, à supprimer massivement des emplois ? Pour la CGT, la raison d’être d’Orange devrait-être le développement des réseaux et des services afin d’offrir une excellente qualité de service à nos clients.

Pour la CGT, la raison d’être d’Orange devrait avoir pour enjeu l’épanouissement de son personnel dans son activité professionnelle en passant par l’intégration des jeunes dans le monde du travail, au-delà des contrats d’alternance.

Il devient plus qu’urgent d’embaucher! Le plan radial, les entraides entre les services, les heures supplémentaires. Cela pose très clairement la question de l’emploi!

Il est urgent également d’augmenter les salaires! Quand les versements aux actionnaires sont en très nette hausse (+12 %) entre 2018 et 2019. Le principe d’équité devrait s’appliquer aux augmentations des salaires de celles et ceux qui créent les richesses dans l’entreprise.

De plus, il devient impérieux de prendre la mesure de l'urgence environnementale en arrêtant le blablabla et les beaux discours.

Enfin, un point sur la bataille en cours pour renforcer notre système actuel de retraite, la CGT y est toujours fortement impliquée et les mobilisations, depuis le 5 décembre, sont toujours aussi importantes. Le retrait de l’âge pivot (temporairement suspendu) n’est qu’un leurre pour mettre en place la retraite à point et par capitalisation.

Comment le gouvernement peut-il déclarer une réforme plus juste alors que :

* La prise en compte de toute la carrière, au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pénalisera toutes celles et ceux qui ont une carrière hachée. 10 % des cadres ne cotiseront plus sur l’ensemble de leur salaire. Avec ce projet, le système de retraite par répartition sera privé de 3 milliards d’€ de cotisations par an.
* La compensation des périodes de chômage, maladie, maternité…sera renvoyée à un financement par l’impôt.
* Les femmes seront les grandes perdantes du projet, notamment avec la confirmation des reculs sur la réversion et les droits familiaux.

La CGT se bat pour négocier une autre réforme des retraites, une réforme qui améliorera et renforcera le système par répartition.

**Les représentants de proximité (RP)** ont pour vocation de traiter, au plus près du terrain, les problématiques liées au travail, aux conditions de travail, d’emploi, de formation, de santé et de sécurité au travail.

**La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** se voit confier, par délégation du comité social et économique (CSE), tout ou partie des attributions du comité relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Ci-dessous, la liste des élus de la CGT au sein des CSSCT et ses représentants de proximité :

**AD Nord et Est**

**CSSCT**

Serge GERUSSI

Pierre CHAUSSONEAUX

**RP**

Marlène GRANDJEAN

HICHAM Elasri

François LABOU

Kevin LHEUREUX

**SCO UAT UFR**

**CSSCT**

Joëlle ULICZNY

Michel BAUR

**RP**

Rachid KESSY

Olivier VOIRY

Paul LAFAYE

Ghislain DEVILLERS

Alain SCHMITT

Christophe PAGE

**UI NDF**

**CSSCT**

Didier SAGOT

Nordine AFKAR

**RP**

Nordine AFKAR

Didier SAGOT

William CORNU

Marc CATALDO

Yves Alain VAN NIEUWENHU

Philippe DUMAS

**UI EST**

**CSSCT**

Didier BOURDELEIX

Eric PAUMARD

**RP**

Didier BOURDELEIX

Eric PAUMARD

Claude BOURDOT

Julien PRIAULT

Frédéric WINGTON

Laurent PORNON

**RP locaux**

Jean Marie DELATTRE UI

Thierry LONDOT UAT

Marc BODEUX UAT

Franck CACCIOLA UI NDF

Michel JACQUIER SCO

Jean Marc EGRON OP EST

Stéphanie BINDLER Pro PME

**Direction Orange Moyens Propres**

**CSSCT**

Jean Claude ADENOT

**RP**

Jean Claude ADENOT

**AG 2P NE**

**CSSCT**

Agnès ZAIRI WELSCH

**RP**

Ychena HEDDOUCHE

Christian BLIES

**AE**

**CSSCT**

Françoise BRASSEUR

Christine Saint Cyr

**RP**

Christine SAINT CYR

Patricia PIERRET

Jérôme BAUDRION

**L’Equipe CGT DO GNE**

**TITULAIRES :**

**Françoise BRASSEUR**

**Pierre CHAUSSONEAUX**

**Michel ESSELIN**

**Eric GARDINETTI**

**Michel JACQUIER**

**Stephane LEBRUN**

**Agnès ZAIRI-WELSCH**

**SUPPLEANTS:**

**Jean-Claude ADENOT**

**Michel BAUR**

**Sophie CASTELLI**

**Serge GERUSSI**

**Jeanne-Marie LARIDAN**

**Joëlle ULICZNY**

**Ali ZAIRI**

**REPRESENTANT SYNDICAL CGT :**

**Eric DANGLETERRE**

**Carte interactive des élus CGT, cliquez sur la carte ou sur** [**Cartes interactives Contacts CGT de la DO GNE**](http://metzarsenal.reference-syndicale.fr/contacts-cse-ds-rp-rs-carte-interactive-do-gne/) **pour retrouver les élus et mandatés CGT de la DOGNE**

**Plan Schéma Directeur de la Distribution Physique**

Depuis plusieurs années, les grandes chaînes d’Hypermarché constatent une baisse notable de leur fréquentation au profit des commerces de proximité situés en centre-ville. La CGT a interpelé la DO Grand Nord Est afin que sa politique en matière de distribution physique prenne en compte cette situation et qu’il soit mis fin au tout centre commercial en périphérie des villes au profit de l’ouverture ou de la ré ouverture de boutiques en centre-ville.

Concernant la stratégie d’Orange France, les boutiques ne présentent que des avantages en termes de performance commerciale, de parts de marché, d’appétence et de satisfaction client mais cela n’empêchera pas la fermeture de certaines d’entre elles, dans un laps de temps plus ou moins long, puisque la vision nationale à 2022 intègre un nombre de fermetures compris entre 35 et 55, ce qui statistiquement représente entre 3 et 5 fermetures sur le périmètre Grand Nord Est. A ce jour, la seule boutique qui pourrait fermer, sera celle de Strasbourg Rivetoile dès que les travaux d’agrandissement de la TGB de Strasbourg seront terminés.

Un certain nombre d’opération de relocalisation sont prévues pour 2020. Pour l’AD NdF : Saint-Dizier, Villeneuve d’Ascq V2, Dunkerque, Zone Arras (Delansorme et Churchill), Zone Compiègne/Venette. Pour l’AD Est : Pontarlier (en cours), Thionville et Besançon Chateaufarine.

Des opérations de réfection et de changement de mobilier pour les back office seront entreprises en 2020, la CGT a salué la réalisation de ces travaux mais cela n’est pas suffisant à faire le bonheur des équipes qui y travaillent. L’amélioration des conditions de travail des salariés en boutiques ne pourra passer que par des embauches afin de pouvoir, d’une part, faciliter la prise de congés et la récupération des heures supplémentaires et, d’autre part, amortir les aléas liés aux formations, aux absences inopinées ainsi qu’à la volonté de quitter les AD pour rejoindre des Unités au sein desquelles les conditions de travail sont meilleures et les contraintes horaires moins importantes.

La CGT restera vigilante, au travers de ses élus siégeant dans la nouvelle Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail, à ce que l’ensemble de ces travaux concourent à une réelle amélioration des conditions de travail en boutiques.

**Constitution du Comité Social et Economique Central (Ex CCUES).**

A l’issue des élections de Novembre dernier, les votes des salariés ont placé, sur l’ensemble de l’UES Orange, la CFE CGC en tête, suivie de la CFDT, la CGT arrivant en 3ème position et FO 4ème. Ces positions sont prises en compte « par tradition » afin de constituer le bureau qui dirigera le nouveau CSE Central.

Après 2 réunions infructueuses, ce bureau n’est toujours n’est toujours constitué, la CFE CGC refusant de proposer un-e élu-e pour occuper le poste de Secrétaire. La pierre d’achoppement entre la CFE CGC et l’ensemble des autres Organisations Syndicales concerne la gestion mutualisée des Activités Sociales et Culturelles (Vacances enfants et Retraités) ainsi que la restauration collective. Les autres OS dont la CGT ont rappelé que 75% du personnel ont voté en faveur de la poursuite de cette politique en matière d’ASC et que la CFE CGC ne peut décider seule quant au fonctionnement du CSEC, il faudra composer avec les autres OS comme la CGT l’a fait du temps où elle était première OS et assumait le poste de Secrétaire de « feu » le CCUES.

La Direction de l’Entreprise va donc assigner en justice l’instance CSEC et l’ensemble de ces élus afin qu’un juge désigne un administrateur judiciaire afin d’expédier les affaires courantes notamment payer les salaires des 34 employé-es du CSEC et établir les ordres du jour des prochaines réunions.

La CGT enjoint la CFE CGC de prendre ses responsabilités et d’assumer le poste de Secrétaire du CSEC.

Concernant les prestations mutualisées au CSEC, c'est-à-dire les vacances enfants, au CSEE du 16 décembre les préacheminements pour les colonies de vacances n’étaient pas pris en compte ; de ce fait la délégation CGT n’avait pas pris part au vote. Afin de pallier cette carence, une nouvelle résolution a été proposée incluant cette fois l’aide au transport. Les préacheminements pour les enfants seront donc pris en compte dans la prestation.

**Ci-dessous les membres CGT siégeant dans les commissions du CSEE Grand Nord Est :**

**Commission Emploi Formation et Egalité professionnelle**

Michel Baur (UFR)

François Labou (AD NDF)

**Commission Handicap**

Ychena Heddouche (A2P GNE)

Thierry Brendel (UFR)

**Commission Restauration**

Jacques Mouilliere (SCO NDF)

Pascal Guilbert (UAT NE)

**Commission projets, économie et évolution des Marchés**

Serge Gerussi (AD NDF)

Kevin Lheureux (AD NDF)

**Commission des Marchés**

Michel Jacquier (SCO NDF)

Agnès Zairi Welsch (A2P GNE)

**Commission Activités Sociales et Culturelles**

Sophie Castelli (SCO E)

Hicham Elasri (AD NDF)

